

Communiqué de presse



SANOGIA, première entreprise labellisée RSE Afise « Proprement engagés »

Paris le vendredi 28 juin 2019,

Lors de l'assemblée générale annuelle de l'Afise* qui s'est tenue le 27 juin 2019, l'entreprise Sanogia s'est vue remettre des mains du président de l'association professionnelle, Sébastien Bossard, le 1^{er} label RSE « Proprement engagés ».

Destiné aux entreprises du secteur de la détergence et de l'hygiène industrielle, le référentiel de ce label a été co-construit avec différentes parties prenantes (entreprises amont et aval, autorités de tutelle, ONG, experts RSE) pour prendre en compte les spécificités de la filière industrielle. Le label RSE « Proprement engagés » est un outil commun, basé sur l'ISO 26000. Il aidera les entreprises du secteur de l'hygiène à s'engager dans des démarches de responsabilité sociétale, de manière structurée et transparente, puisque les évaluations sont réalisées par un organisme tiers indépendant : AFNOR Certification.

Description du label RSE « Proprement engagés » :

Les 22 critères du référentiel sont répartis en cinq grands axes :

- promouvoir une consommation responsable,
- des produits respectueux de la santé et de l'environnement,
- un secteur responsable et engagé,
- une filière durable,
- mobiliser les talents.

Pour qu'une entreprise obtienne le label, sa maturité RSE va être évaluée sur site par un OTI (organisme tiers indépendant) : AFNOR Certification. Ce dernier remettra un rapport d'évaluation à un comité de labellisation composé de 3 collègues (3 experts RSE, 3 parties prenantes et 3 adhérents de l' Afise) lequel sera chargé d'attribuer ou non le label ainsi que le niveau de maturité de l'entreprise : de 1 à 4 étoiles. Le label RSE « Proprement engagés » est attribué pour une durée de 3 ans avec un suivi à 18 mois.

Roland Le Joliff, directeur général de Sanogia : *« Nous sommes entrés dans une démarche RSE il y a quelques années par nécessité pour satisfaire aux exigences d'une partie de nos clients. Aujourd'hui, nous sommes engagés par conviction. Pour Sanogia, le développement de notre activité ne doit pas se faire au détriment de l'avenir, que ce soit en matière sociale, sociétale ou environnementale. La RSE est ancrée dans nos valeurs et nous nous attachons à mettre en place des bonnes pratiques dans toutes nos actions. Faire de la RSE, ce n'est pas uniquement s'inscrire dans des dispositifs, c'est constater que c'est bon pour le développement de notre société. Parce que la RSE est un cercle vertueux qui s'entretient, lorsque l'AFISE nous a présenté ce label RSE « Proprement engagés », qui s'appuie sur la norme ISO 26000, nous avons décidé de faire évaluer notre engagement pour poser les bases des axes de progrès dans tous les domaines. Nous avons aujourd'hui une feuille de route pour 3 ans. Nous souhaitons vivement que nombre d'entreprises de notre secteur s'engagent dans cette démarche remarquable car nous sommes très nombreux à pratiquer la RSE. »*

Sébastien Bossard, le président de l' Afise : *« dès 1997, les entreprises du secteur de l'hygiène et de la détergence se sont engagées dans des initiatives volontaires pour mieux protéger l'environnement et la santé des utilisateurs. Aujourd'hui, on s'oriente vers davantage de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) notamment pour répondre aux exigences des donneurs d'ordre et pour donner du sens à nos actions. Cet outil s'adresse donc à toutes les entreprises de notre filière quelle que soit leur taille et leur niveau de maturité. Il doit nous permettre collectivement de progresser vers un monde plus durable et des processus plus vertueux. »*

Franck Lebeugle, directeur général d'AFNOR Certification : *« j'encourage les entreprises de la filière à s'emparer de ce label, comme l'a fait SANOGIA. Toutes les filières que nous accompagnons tirent profit de leurs labels RSE sectoriels, fidèles à la norme volontaire ISO 26000. Ce sont des sources de progrès et d'amélioration. L'engagement de l' Afise est exemplaire en cela : cette initiative apporte une réponse à ses adhérents, lesquels sont de plus en plus appelés à rendre compte de leurs contributions au développement durable ».*

Contact presse :

Romain PELLERAY, responsable Communication Afise
romain.pelleray@afise.fr +33 (0)6 85 15 30 80 www.afise.fr

* L' Afise (Association française des industries de la détergence, de l'entretien et des produits d'hygiène industrielle) est l'organisation représentant en France les industriels fabriquant et commercialisant les produits destinés à laver, nettoyer, entretenir et maintenir dans l'état d'hygiène nécessaire, le linge, la vaisselle et l'ensemble des surfaces que ce soit dans les foyers, dans les collectivités ou dans l'industrie